

## RECONNAISSANCES !

Les demandes implicites ou très explicites des acteurs de l'animation touchent, nous l'avons précédemment vu, à plusieurs thèmes : le renforcement de la professionnalisation ; les formations, dans le cadre de la formation permanente ; aux caractéristiques des publics des territoires dits prioritaires ; aux compétences inhérentes au travail de développement local ; aux questions relatives à la sociologie de la jeunesse ou des loisirs ; le soutien qui pourrait être apporté aux équipes par des prises de distance avec des professionnels de l'écoute ; la clarification des rôles et missions leur incombant ; la coordination neutre et le soutien institutionnel au travail partenarial ; l'appui du ministère de tutelle et de ses représentants dans leur quotidien.

Dans le cadre du questionnaire, une question ouverte était laissée aux propositions à formuler. En toute cohérence, ce sont les mêmes thèmes qui émergent de ces propositions. La demande de formation continue, de « *temps formalisés avec d'autres animateurs, de villes différentes, de quartiers différents* », de « *pouvoir rencontrer d'autres professionnels, d'autres structures : confronter nos pratiques* » est citée neuf fois et rejoint les suggestions pour « *continuer la professionnalisation de cette filière (fonction publique et autres)* » ou « *mettre en place des formations diplômantes reconnues par tous les acteurs sociaux* », citées par sept personnes. Dans la même veine, ce sont huit personnes qui expriment leur volonté de « *pérennisation de l'emploi* », d'enrayer la « *précarité* », d'« *avoir de réels moyens pour exercer sereinement ce métier : pérennité, rémunération, allongement de temps* ». Les demandes d'augmentation des « *salaires* » sont citées cinq fois tandis que les propositions pour des « *moyens financiers à la hauteur des enjeux* » sont exprimées par sept personnes. Suivent cinq propositions touchant aux questions de reconnaissance passant notamment par un travail de communication imputé au ministère de tutelle : « *plus de communication sur les métiers de l'animation ; il faut nous faire connaître officiellement (ministère de la Jeunesse et des Sports)* » ; « *une meilleure reconnaissance de notre travail par les décideurs. Certains hommes d'Etat ne nous aident pas avec leurs déclarations* ». Cette demande de « *reconnaissance professionnelle* » est tout autant horizontale que verticale : « *que l'Etat prenne conscience de l'importance des animateurs* ». Quelques suggestions tiennent aussi au travail d'« *harmonisation entre les différentes structures* » ; au développement du « *partenariat* » mais aussi d'« *être accompagnés par une personne qualifiée en psychosociologie, pas individuellement mais en équipe* », d'« *avoir des régulations en équipe avec des intervenants extérieurs* ». Enfin, des remarques touchent aux postures des « *financeurs [qui] pourraient se soucier plus du qualitatif que du quantitatif* », aux « *politiques économiques et sociales : Etat, collectivités territoriales [à] revoir* ».

Au terme de cette étude, plusieurs demandes ou possibles émergent, certaines émaillant les pages précédentes, ne sont pas reprises ici :

### **Connaissance, reconnaissance des structures d'animation :**

- ❖ Un travail de communication renforcé et de diffusion d'une image rajeunie et dynamique des structures d'animation dont les maîtres d'œuvre peuvent être tant les communes que les services déconcentrés du MJVSA.
- ❖ Un axe de communication sur le fonctionnement des structures d'animation réalisé par les structures elles-mêmes en s'appuyant sur le réseau partenarial (et notamment

l'Education Nationale) et sur les nouveaux modes et styles de diffusion de l'information.

- ❖ Une démarche informative « hors les murs », allant à la rencontre des publics et des habitants des quartiers concernés afin d'assurer une meilleure visibilité, lisibilité et afin de renforcer la confiance ("nœud de la guerre") des familles vis-à-vis de la structure et de l'équipe.

### **Le besoin de différenciation des jeunes de plus de 11 ans**

- ❖ Quelle souplesse de fonctionnement ? (arrivées échelonnées, inscription à la demi-journée, déplacements facilités par le recours à des moyens de transport propres à la structure ou par le « pédibus »). Le « pédibus » consiste à faire un ramassage à pieds des jeunes souhaitant venir ou rentrer chez eux. C'est une technique hautement efficace, et conviviale qui plus est, pour rassurer les jeunes et leurs parents - dont les inquiétudes, surtout pour les filles sont ainsi tranquillisées -.
- ❖ Renforcer l'attractivité de l'offre, les rencontres et projets intercentres (par exemple les projets de séjours ou d'activités réunissant des structures d'animation situées l'une en ZUS, l'autre hors ZUS) et activités exceptionnelles (soirées, semaines à thème, etc.) sont prisées. Celles autour des nouvelles technologies et multimédia aussi et leur importance croissante dans les cultures juvéniles devrait être prise en considération dans les projets éducatifs – ce qui ne signifie pas qu'il faut installer des postes d'ordinateur dans toutes les structures...-
- ❖ La rencontre est, pour les uns comme pour les autres, pour les « nous » comme pour les « eux », pour les « insiders » comme pour les « outsiders », identitairement inconfortable, voire périlleuse. Cependant, l'apprentissage ou la rencontre des savoir-être propres à d'autres espaces, à d'autres groupes sociaux est incontournable. L'Education Populaire du fait de sa démarche, de ses valeurs et de son approche humaniste et militante est le vecteur idéal pour accompagner ces jeunes dans l'inévitable confrontation à « l'extérieur » - confrontation et rencontre qui constituent les racines de leur insertion sociale et professionnelle future ; l'enjeu est donc majeur.
- ❖ Le développement d'animations de rue ou de quartier et autres événementiels favorisent la mixité et peuvent être des supports à la participation des plus de 11 ans (co-organisation ; responsabilité de certains secteurs ou tâches lors des événementiels, etc.). Ainsi lors des journées itinérantes du ludobus, les jeunes venant jouer sur les multiples supports ne fréquentent pas automatiquement les centres de loisirs, mais l'animation se déroulant devant leur porte, ils sont susceptibles de venir plus facilement.

### **Soutien aux équipes**

- ❖ Les incertitudes budgétaires sont un problème majeur pour la quasi totalité des structures d'animation rencontrées. Cet état d'anxiété permanente du fait de la précarité tant de la structure que de ses salariés ne peut générer que des conséquences néfastes sur le travail mené par les acteurs de l'animation des ZUS. La généralisation des subventions pluriannuelles et le renforcement des soutiens financiers proposés et

attendus par plusieurs responsables semblent être des éléments incontournables au "bon fonctionnement" des structures.

- ❖ Les signes annonciateurs des difficultés des structures à certaines périodes doivent alerter et permettre un soutien rapide et prolongé de ces équipes. Nommons, comme signes, l'instabilité des équipes, les arrêts de travail répétés des membres de l'équipe, l'apparition ou la multiplication de micro-violences perpétrées par le public à l'encontre de la structure (vitres brisées, déclenchements successifs des alarmes incendies, dégradations du matériel et des locaux, etc.) ou des personnes (membres de l'équipe ou autres jeunes fréquentant les lieux). Ces situations ne sont pas liées à une « incompétence » supposée des équipes au vu des témoignages unanimes décrivant la fragilité des équilibres relationnels instaurés avec certains groupes. Perpétuer la loi du silence sur ces situations de violence qui guettent tout un chacun, ne peut que renforcer ces quelques jeunes gens en mal d'identité dans ces voies oppressives, et conduire les acteurs de l'animation vivant ces situations vers des déchirements profonds de leurs idéaux professionnels. Le repli sur soi, même s'il semble protecteur et solution de répit aux adversités vécues, n'est pas efficace puisqu'il contribue à l'isolement des structures et des équipes et ne présage que d'un durcissement des conflits et emprises territoriales.
  
- ❖ Les journées de rencontre ou de réflexion dans le cadre de la formation continue ou lors de formations ponctuelles (avant les périodes estivales par exemple) sont d'une importance capitale. Au-delà de la prise de distance qu'elles permettent, elles peuvent aussi être des temps de constructions ou de renforcements des connections interpersonnelles. Si le travail partenarial est important au niveau local du quartier, la mise en réseaux à dimension intra et inter communale des divers acteurs de l'animation est aussi pertinente. Les soutiens réflexifs apportés aux équipes par l'intermédiaire d'une personne extérieure (psychologue, psychosociologue, ethnopsychiatre, etc.) ne sont ni anecdotiques, ni saugrenus et peuvent, bien souvent, du fait de quelques heures ponctuelles ou régulières aider à dépasser blocages et souffrances. S'ajoute qu'au-delà des effets positifs de ces temps formalisés, le fait de les instituer, c'est aussi symboliquement reconnaître aux acteurs de l'animation leur action dans le champ du travail social, et les injonctions paradoxales et positions inconfortables d'interface dans lesquelles ils sont.